



Chambre des communes



Luc Desnoyers

Député de Rivière-des-Mille-Îles

Porte-parole du Bloc Québécois
en matière de travail



Circonscription

172, rue Saint-Louis
Saint-Eustache (QC) J7R 1Y3
Téléphone : 450 473-4864
Télécopieur : 450 473-9043
desnol1@parl.gc.ca

Ottawa

Chambre des communes
Édifice de l'Ouest, pièce 430
Ottawa (ON) K1A 0A6
Téléphone : 613 992-7330
Télécopieur : 613 992-2602
desnol@parl.gc.ca

Saint-Eustache, le 21 Septembre 2010

Madame Camille Turbide
3340 François-Brassard
Boisbriand (Québec)
J7H-1L8

Objet : Campagne de Développement et Paix — Politiques agricoles axées vers la souveraineté alimentaire

Madame,

Par la présente, j'accuse réception de votre lettre et je vous remercie de me faire part de vos préoccupations au sujet de la crise alimentaire qui sévit toujours dans plusieurs régions du monde.

Tout comme vous, je crois que le principe de souveraineté alimentaire devrait être au cœur du développement des politiques agricoles et guider les orientations du gouvernement lorsque l'on traite de commerce agricole. Plusieurs facteurs sont responsables de l'émergence et de la durée de cette crise, mais l'industrialisation accrue de l'agriculture en est l'un des principaux vecteurs. Vous voyez donc juste en affirmant que l'orientation actuelle des politiques agricoles globales met en péril la souveraineté alimentaire de ces états.

La souveraineté alimentaire, c'est le droit, pour une nation de choisir ses orientations agricoles, les politiques qui les définissent et les moyens adéquats pour les mettre en application. Ce concept trouve écho dans un rapport spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation dans lequel, le rapporteur Olivier De Schutter émet quatre recommandations dont celle-ci : que « les États puissent protéger leurs marchés locaux contre la volatilité des marchés et les brusques flambées d'importation en recourant, entre autres, à la gestion de l'offre et à la mise en marché collective, qui ont, dans cette perspective, un rôle important à jouer ».

Malheureusement, plusieurs États, comme les États-Unis et certains pays européens, subventionnent à coups de milliards de dollars leur agriculture. Ces producteurs n'ont donc plus besoin de couvrir leurs coûts de production avec la vente de leurs produits et c'est pourquoi ils se permettent de les vendre en bas du prix coûtant, ce qui contribue à la chute des prix mondiaux. Cette situation fait très mal aux agriculteurs

des pays qui subventionnent peu l'agriculture, et qui doivent, malgré tout, se conformer aux réelles conditions du marché.

Par ailleurs, le Bloc Québécois reconnaît le rôle des agrocarburants dans la crise alimentaire mondiale notamment en raison de la hausse des prix des céréales sur le marché international. Malgré le fait que le Canada soit loin de jouer un rôle de premier plan dans ce secteur, il se doit d'agir avec diligence dans l'élaboration de ses politiques afin de ne pas encourager ce mouvement. En ayant adopté des politiques pour inclure les agrocarburants dans l'essence, le gouvernement fédéral cherche à réduire nos émissions de gaz à effets de serre et notre dépendance au pétrole. Toutefois cela engendre des conséquences sociales et environnementales importantes.

Le Bloc Québécois est conscient des avantages et inconvénients du recours actuel aux agrocarburants et croit que nous devons y recourir avec prudence. C'est d'ailleurs le choix du gouvernement du Québec qui a décidé qu'une seule usine serait construite sur son territoire. Cette usine permettra aux producteurs agricoles, qui ont connu une période très difficile, d'écouler leurs surplus.

Enfin, rappelons que le Bloc Québécois a toujours soutenu que, pour être profitables, les échanges commerciaux doivent être équitables. La souveraineté alimentaire est une approche qu'a toujours favorisée le Bloc Québécois, puisqu'elle est plus respectueuse des gens et de l'environnement en opposition à l'idéologie du gouvernement conservateur, qui refuse de corriger les effets pervers de la déréglementation et de la libéralisation des marchés. Un système commercial qui engendre l'exploitation dans les pays pauvres et le dumping dans les pays riches n'est pas viable. Nous ne pouvons pas accepter un libre-échange qui aurait pour conséquence un nivellement vers le bas.

Ayez donc la certitude que moi-même ainsi que l'ensemble des élu(e)s du Bloc Québécois ne ménagent aucun effort pour agir en toute circonstance dans le meilleur intérêt de la nation québécoise.

Veuillez recevoir, Madame Turbide, mes salutations distinguées.



Luc Desnoyers
Député de Rivière-des-Mille-Îles